



# HICÉO

## COMMISSION PAYSAGER 21 NOVEMBRE 2022 COMPTE RENDU

**Présent·e·s** : Domi, Odèle, Fabienne, Sophie, Irène, Ghislaine, Raymond

**Excusée** : Cath

Irène rappelle l'annulation de la venue de Promonature en novembre (via Céline), décision prise après le séminaire.

L'info n'était pas passée par la Commission Paysager.

Comme référente d'une commission dont aucun membre n'habite La Rochelle, Irène trouve difficile d'avoir toujours les infos justes.

Nécessité d'une bonne concertation.

## AGORA

La communication par Agora est encore compliquée dans la Commission, surtout l'utilisation de la messagerie.

## ENQUÊTE VÉLOS

Pour 16 foyers, 22 adultes et 2 enfants, l'estimation actuelle donnerait :

- 24 vélos, dont 6 électriques et 7 mutualisés
- 1 vélo pliant et 3 vélos de grande taille (tricycle, vélo cargo électrique mutualisé, tandem)
- 2 vélos enfants

Le total de vélos adultes est donc de 28 pour 16 foyers, et seulement 8 vélos en mutualisation.

Rapportée à la totalité des logements, cette estimation pourrait nous donner entre 35 et 40 vélos adultes, ce qui est beaucoup.

Le calcul de rangement perpendiculaire (le plus simple) indique 60 cm de largeur au guidon et 2 m de profondeur pour des vélos standard, avec une allée de dégagement de 1,80m, et, pour les vélos encombrants, 1,20 m de largeur et 2,50 m de profondeur.

Par exemple une hypothèse de 37 vélos de différents types dans un local fermé nécessiterait une surface totale de 70 à 80 m<sup>2</sup> (selon qu'on fait une allée centrale entre 2 rangées de vélos standard ou une seule allée sur toute la longueur, à quoi s'ajoutent les vélos de plus grand format) !

Cela pour donner un ordre de grandeur approximatif.

Dans un prochain séminaire on pourra se poser les questions suivantes :

- Peut-on mutualiser davantage de vélos pour en diminuer le nombre ?
- Tous les vélos doivent-ils être rangés dans un local sécurisé fermé ?
- ou seulement une partie ?

D'autres rangements sont possibles à l'abri de la pluie avec des dispositifs plus légers, ainsi que dans les coursives.

- Les architectes peuvent-ils nous concevoir un local vélo ?
- Est-ce à construire avec un chantier participatif ?

## VERGER

Raymond préconise pour démarrer le verger une plantation d'arbres fruitiers nains en pots, de différents fruits.

Cela évite la pollution du sol.

Plus tard, avant de mettre en terre de plus grands arbres fruitiers, il faudra procéder à une analyse du sol en profondeur.

## DIVERS

Toute la Commission s'accorde sur le fait qu'il est trop tôt pour travailler concrètement sur le choix des plantations, les cheminements et l'aménagement des espaces.

Fabienne, Ghislaine et Raymond insistent sur la nécessité de prendre son temps.

Des propositions de cheminements ne pourront pas se faire avant plusieurs mois, quand l'implantation de tous les bâtiments sera définitivement décidée, avec leur emprise au sol.

Raymond aimerait attendre les constructions pour décider de l'aménagement du jardin.

Il s'interroge aussi sur l'utilité ou le bien-fondé de recourir à un paysagiste.

Pour pouvoir reparler des haies de clôture extérieure, il nous faut obtenir le Cahier des Charges d'Aquitanis, qui nous indiquera les contraintes précises à respecter.

On parle des totems, ou « folies » des différents îlots... lequel décorera et personnalisera HICÉO ? Il est permis de fantasmer dessus !

## SILENCE ÇA POUSSE

Domino avait proposé de s'adresser à Stéphane Marie qui anime l'émission de télé "Silence ça pousse".

La proposition n'est pas écartée, on pourrait envisager qu'il aménage une petite partie ciblée de la parcelle (exemple : un jardin zen), mais c'est trop tôt pour se décider.

On en reparle l'année prochaine !